

# L'association IONESCO



**La Structure « IONESCO »** à La Chapelle Anthenaïse est gérée par l'Association **AIDE ACCUEIL AMITIE « IONESCO »**, adhérente à la **FEDERATION PAUL LAIZÉ**.

Créée en 1972, la structure se compose de trois établissements :

- **L'ESAT** (ex CAT)
- **Le Foyer** d'hébergement
- **Le Centre d'Accueil de Jour**

## **HISTORIQUE DES ETABLISSEMENTS.**

**Avril 1972** : Ouverture du C.A.T et du Foyer d'hébergement. Un accueil exclusivement féminin.

**De 1985 à 1999** : Construction, aménagement et extension des bâtiments de l'E.S.A.T et du Foyer.

**En 1998** : la structure s'ouvre à la mixité.

**En juillet 2003** : Le Centre d'Accueil de Jour est ouvert pour recevoir les personnes qui ne peuvent totalement ou partiellement travailler à l'E.S.A.T.

**En mai 2008** : Ouverture de la Résidence.

**En juin 2011** : Ouverture du nouveau foyer IONESCO.

## LES AGREMENTS :

**L'E.S.A.T.** est agréé pour accueillir 37 travailleurs handicapés, mais accueille 42 personnes sur du temps plein ou sur du temps partiel

**Le Foyer et la Résidence** : 35 résidents

**Le Centre d'Accueil de Jour** : 10 personnes.

## La structure IONESCO

S'organise autour de différents services

### Trois établissements

- **L'E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)** relève d'une double mission : médico-sociale et économique, il propose des activités professionnelles et des activités de soutien.
- **Le Foyer d'hébergement** un véritable lieu ressource, un lieu de vie situé à proximité de la Résidence. Le Foyer propose des logements avec salle de bains, d'une superficie d'environ 30 m<sup>2</sup>. Un bâtiment plain pied avec une terrasse à caractère privatif, construit en 2010- 2011, il répond aux normes d'accessibilité.

**La Résidence** : qui se caractérise par un mode d'habitat ordinaire. (Appartements T2 et T3)

Au-delà de la prestation liée à l'hébergement, la mission du foyer s'oriente, au travers des activités proposées, vers l'accès à toujours plus d'autonomie.

- **Le Centre d'Accueil de Jour** : Par son accueil à temps complet ou à temps partiel, et par les activités qu'il propose, il favorise le maintien et le développement des acquis.

**Des services partagés entre les trois établissements**

**La Direction** gère les trois établissements.

**Le service administratif pour** : l'accueil, les renseignements et les informations, premier contact avec la structure.

Un service ouvert de 8H15 à 12H15 et de 13H15 à 17H15 (Du lundi au vendredi)

**Les services généraux pour** :

- Un meilleur confort dans la vie quotidienne.
- Un environnement plus agréable.
- Une veille au niveau de la sécurité et du bien-être.

## L'ESAT

**Des prestations** qui permettent à chaque personne accueillie d'accéder au travail dans un cadre organisé.

**Deux ateliers** de sous-traitance industrielle et de conditionnement dans un espace agréable et adapté, proposent des activités professionnelles pour des entreprises Mayennaises.

- Câblage, montage mécanique, brasure, engainage.
- Encartage, mise en volume de boîtes, conditionnement de produits de jardinerie, préparation de panneaux publicitaires

**Les heures d'ouverture** : le lundi, à partir de 9H et du mardi au vendredi de 8H à 12H00 et de 13H15 à 17H00 (fermeture de l'E.S.A.T le vendredi à 12H30).

**Un accompagnement** individualisé, qui s'inscrit dans une démarche d'apprentissage, d'autonomie, de qualité, de polyvalence, est stipulé dans le contrat d'aide et de soutien par le travail.

**Des actions de soutien** organisées en lien avec le projet personnalisé, la finalité étant le maintien et le développement des acquis par le biais de mises en situation ou d'apprentissages nouveaux.

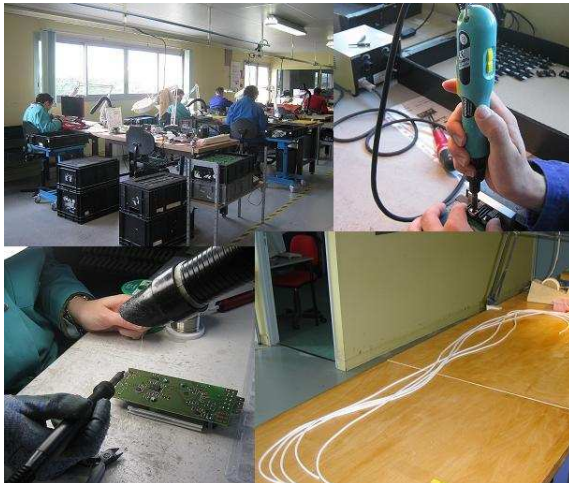
Le service « soutien » organise et suit les stages pour les personnes qui travaillent à l'E.S.A.T IONESCO ou pour les personnes qui souhaitent venir faire un stage à l'E.S.A.T IONESCO.

Un soutien psychologique est assuré par la psychologue de l'établissement.

**Des professionnels** qualifiés, encadrent les différentes activités de production et de soutien, et accompagnent les personnes accueillies dans leur parcours professionnel:

- 2 Educateurs Techniques Spécialisés.
- 2 Moniteurs d'atelier.
- 1 Animatrice chargée du soutien.

Les activités de production sont organisées et gérées par un responsable d'atelier. [esat.ionesco@wanadoo.fr](mailto:esat.ionesco@wanadoo.fr)



# Le Foyer d'hébergement

*Chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé basé sur le projet individualisé.*

## **1 L'AIDE A LA PERSONNE :**

Au travers d' :

- Un suivi santé
- Une animation
- Un accompagnement et un suivi du projet personnalisé
- Un soutien et un suivi psychologiques

*Chaque résident dispose de prestations mises à sa disposition pour son confort et son bien-être :*

## **2 L'ORGANISATION TECHNIQUE :**

- **HOTELLERIE** : un logement individuel moderne et spacieux avec salle de bains ou un appartement T2 ou T3 à la résidence.
- **RESTAURATION** : Deux salles à manger pour accueillir respectivement 10 résidents, une cuisine, les repas sont préparés par le service de restauration au niveau du collectif (ancien foyer)  
Les personnes qui habitent à la résidence peuvent dîner et prendre les repas s'ils le souhaitent dans leurs appartements (portage à domicile)
- **LINGERIE** collective ou individuelle

***Des prestations animées et encadrées par un personnel formé et qualifié.***

### 3 L'ENCADREMENT :

Une équipe de professionnels qualifiés :

- 3 Aides Médicaux-Psychologiques
  - 2 animatrices
  - 1 éducatrice spécialisée
  - 2 veilleuses de nuit
- 
- **L'ancien foyer** sera en partie transformé en structure accueillant un pôle médical. La municipalité a sollicité l'association IONESCO pour louer le Rez de Chaussée du bâtiment afin d'y installer les différents intervenants médicaux et paramédicaux, lesquels assureront des permanences destinées à la population de la Chapelle Anthenaïse et à celle des communes environnantes.
  
  - **Le réseau TUL** réorganisé à compter de septembre 2010 répond de façon plus adaptée aux besoins des personnes qui l'utilisent, avec une offre de service plus importante : plusieurs dessertes par semaine au lieu de 7 précédemment. Les trajets (aller-retour) la Chapelle Anthenaïse – Laval sont plus nombreux et se font pour certains, à la demande (prévenir une heure avant le départ)

Les ressources dont dispose aujourd'hui la structure IONESCO sont autant d'atouts qui renforcent et enrichissent son positionnement dans son environnement local, mais aussi médico-social.



## Le CAJ

*Le Centre d'accueil de jour est ouvert de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi. (Fermeture le vendredi à 15h15)*

**Des prestations** qui favorisent la stimulation, le maintien et le développement des acquis.

**Cinq axes principaux d'accompagnement au travers d'activités :**

- Cognitives : lecture, multimédia, ludothèque cinéma, bibliothèque.
- Créatives : développement de l'imaginaire au travers de réalisation d'objets.
- De bien-être : psychomotricité, activités physiques et expression corporelle, théâtre....
- De vie quotidienne : pour une participation optimale à la vie de tous les jours et à la vie citoyenne.
- Sur la nature : par le biais d'activités auprès d'animaux (ferme pédagogique) ou d'activités en lien avec l'environnement.

Un travail de partenariat avec des structures similaires, des écoles, des maisons de retraite, une ferme pédagogique ...

Des professionnels qualifiés animent et encadrent ces activités.

- 1 CESF (conseillère en économie sociale et familiale)
- 1 Educatrice spécialisée
- 1 Monitrice éducatrice
- 1 Psychomotricien





## **LES DOCUMENTS REMIS LORS DE L'ADMISSION :**

- Le livret d'accueil
- Le règlement de fonctionnement
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- La liste des personnes qualifiées du département
- Le nom des représentants au conseil de la vie sociale.
- Le contrat de séjour pour le Foyer et le Centre d'Accueil de Jour
- Le contrat d'aide et de soutien par le travail pour l'E.S.A.T.

Des documents en référence à la loi du 2 janvier 2002, lesquels stipulent la nature des droits et des devoirs des personnes accueillies, pour mieux les accompagner dans la réalisation de leur projet de vie.

### ✓ **LE RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

Définit les droits et les obligations de chacun, ainsi que les règles de fonctionnement de la structure.

### ✓ **LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS**

Une charte qui délimite le champ des droits et des devoirs de chacun et de tous dans le plus grand respect des individualités et de la collectivité.

### ✓ **LA LISTE DES PERSONNES QUALIFIÉES**

Une liste de personnes qui pourront aider, assister et orienter la personne accueillie en cas de désaccord avec la structure.

### ✓ **LE NOM DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

Une instance qui représente la personne accueillie dans ses choix dans ses demandes et dans ses suggestions concernant le fonctionnement de la structure. Une instance qui permet à chacun : usagers, familles ou représentants légaux de participer à la vie et à la dynamique de la structure.



## ✓ LE CONTRAT DE SÉJOUR

Un document qui définit les droits et les obligations du Foyer IONESCO et ceux de la personne accueillie. Ce contrat est signé par les intéressés, il indique principalement les conditions et le déroulement des prestations destinées à la personne admise au Foyer et/ou au Centre d'Accueil de Jour. Il précise de façon individualisée, les bases de la contractualisation en matière d'accompagnement vers la réalisation du projet de vie, ou dans le respect des choix exprimés.

## ✓ LE CONTRAT D'AIDE ET DE SOUTIEN par le travail


Un contrat entre le travailleur de l'E.S.A.T et l'E.S.A.T pour définir les droits et les obligations réciproques. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du projet professionnel personnalisé.


## NOS PROJETS

- ✓ La 2ème tranche de réhabilitation du Foyer en 2010, fin des travaux prévue en juin 2011.
- ✓ La poursuite des travaux de commissions en lien avec l'évaluation interne (réalisée en 2008).
- ✓ La recherche permanente de l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein de la structure.
- ✓ La création d'un service pour l'accueil de personnes handicapées de plus de 60 ans, retraitées d'ESAT.

La lecture de ce document peut susciter des questionnements, des remarques, aussi nous vous invitons à contacter la structure par le moyen qui vous sera le plus facile :

➤  02 43 01 10 71

➤  02 43 01 19 31

➤  18 rue de Châlons

53950 la Chapelle Anthenaïse

➤ MAIL : [asso.ionesco@wanadoo.fr](mailto:asso.ionesco@wanadoo.fr)